

# CONSOLIDATION

des conseils scolaires



Nouvelles du Groupe de travail sur le périmètre comptable

Volume 1, Numéro 2

## Méthode d'évaluation des immobilisations

Un des grands défis auxquels les conseils scolaires de l'Ontario doivent faire face à cause de la consolidation est la nécessité de comptabiliser leurs immobilisations corporelles, ce qu'ils n'ont traditionnellement pas fait. En soi, cette entreprise est assez difficile, mais en plus, toute méthode d'évaluation que le groupe de travail a élaborée doit répondre à quatre critères distincts :

- Être conforme aux recommandations du manuel du CCSP;
- Être acceptable pour le Bureau du vérificateur général de l'Ontario;
- Fournir les valeurs individuelles des biens que les conseils scolaires pourront utiliser quand ils feront état des immobilisations corporelles dans leurs états financiers;
- Être en place d'ici le 31 mars 2006.

Le groupe de travail sur le périmètre comptable a établi une méthode d'évaluation des immobilisations corporelles (terrains et édifices) des conseils scolaires que le Bureau du vérificateur général de l'Ontario a approuvée en principe. Ce groupe de travail doit maintenant relever le défi d'évaluer ces immobilisations, ce qui implique d'examiner plus de 5 000 édifices et sites connexes achetés au cours des cent dernières années.

Voici les grandes lignes de la méthode d'évaluation.

Le Ministère utilisera un logiciel intitulé « Book Value Calculator » (BVC) pour déterminer les valeurs brutes et nettes de ces biens, leur durée de vie utile restante et l'amortissement accumulé. Le gouvernement fédéral a créé le BVC en 2001 afin d'évaluer ses biens pour les besoins des états financiers, et le gouvernement de l'Ontario l'a utilisé en 2002 pour estimer la valeur de ses terrains et édifices.

Le Ministère a embauché une équipe d'évaluation de la Société immobilière de l'Ontario (SIO) pour faciliter la tâche. Elle l'aidera à recueillir les renseignements et à les traiter avec le BVC afin de recenser les renseignements sur les immobilisations (valeur comptable, amortissement et durée de vie utile restante) au 31 mars 2005. Cette équipe apporte une expérience considérable au Projet sur le périmètre comptable. Elle a déjà aidé la province à évaluer ses édifices et terrains à l'aide du même logiciel.

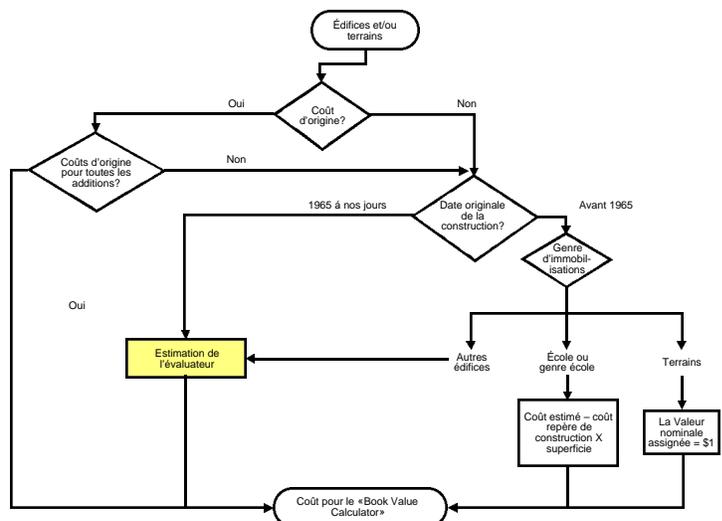
Le BVC utilise divers indices de coût et des taux d'amélioration calculé pour estimer les valeurs comptables estimatives à partir de certains intrants clés :

- Date d'acquisition du bien;
- Coût d'origine ou coût estimatif à une date qui est ramenée au coût d'origine;
- État du bien.

La partie la plus difficile de ce projet sera de déterminer l'intrant du coût pour le BVC. Le tableau ci-dessous montre la source des intrants du coût à utiliser.

| DATE DE L'ACHAT ORIGINAL | TERRAIN                                      | ÉDIFICES DE TYPE ÉCOLE                        | AUTRES ÉDIFICES                              |
|--------------------------|--|---|--|
| De 1965 à nos jours      | Coût d'origine ou estimation de l'évaluateur | Coût d'origine ou estimation de l'évaluateur  | Coût d'origine ou estimation de l'évaluateur |
| Avant 1965               | Coût d'origine ou valeur nominale            | Coût d'origine ou coût-repère de construction | Coût d'origine ou estimation de l'évaluateur |

Au cours des prochains mois, le Ministère travaillera avec les conseils afin de recueillir des données complètes et exactes sur leurs biens immobiliers et fonciers des conseils scolaires. Des renseignements détaillés sur la méthode d'évaluation se trouvent sur le site Extranet suivant ; <http://tpfr.edu.gov.on.ca/> sous « Projet sur le périmètre comptable ».



## Mesures concernant la fin d'exercice provincial au 31 mars

Le Groupe de travail sur le périmètre comptable s'est efforcé de mettre au point une approche raisonnable pour saisir les renseignements qui ont des conséquences matérielles sur les états financiers de la province sans alourdir le fardeau du personnel des conseils scolaires qui doivent les recueillir. Traditionnellement, les conseils publient leurs états financiers au 31 août. Cependant, pour fin de consolidation ils devront rendre compte au 31 mars. La proposition suivante a été présentée au Bureau du vérificateur général de l'Ontario et acceptée dans l'ensemble.

Actuellement, les conseils scolaires doivent remettre chaque année trois rapports au ministère de l'Éducation : prévision budgétaire, prévision budgétaire révisée et les états financiers vérifiés de fin d'exercice. Nous proposons d'en créer un quatrième : le rapport de la « période tampon » se terminant le 31 mars. Ce rapport inclura l'actif et le passif des conseils au 31 mars 2006 ainsi que leurs résultats d'exploitation pour la période de sept mois allant du 1er septembre 2005 au 31 mars 2006. Les résultats d'exploitation de ces sept mois seront combinés avec ceux de la période de cinq mois allant du 1er avril 2005 au 31 août 2005 afin de déterminer les résultats d'exploitation de la période de 12 mois et de produire les rapports de la province. Des renseignements sur le rapport unique couvrant la période de cinq mois se trouvent ci-dessous.

La grande différence qui existera entre le rapport de la période tampon et les états financiers que les conseils produisent au 31 août facilitera beaucoup le travail que le personnel des conseils doit normalement accomplir à la fin de l'exercice. Même si, dans leurs rapports financiers normaux, les conseils enregistrent tous les rajustements fondés sur l'importance relative de leurs biens, le rapport de la période tampon se concentrera sur des transactions d'envergure fondées sur l'importance relative pour la province. Après consultation du ministère des Finances, la limite de l'importance relative a été établie à plus de 500 000 \$, c'est-à-dire à tout versement reçu ou paiement ou produit à recevoir ou chargé à payer totalisant plus de 500 000 \$. L'établissement de cette limite à 500 000 \$ permettra de se concentrer sur les montants qui auront de l'importance lorsqu'ils seront inclus dans les états financiers de la province; en outre, elle accélérera et simplifiera les rapports des conseils. Conformément au principe de l'importance relative pour les états financiers de

la province, les conseils recueilleront uniquement les données sur leurs rajustements majeurs.

Les conseils devront aussi indiquer et déclarer les soldes inter-entités au 31 mars 2006. Ceux-ci incluront les sommes dues à d'autres conseils, au gouvernement et à d'autres organismes relevant du périmètre comptable ainsi que les sommes dues par ces institutions.

Le groupe de travail est en train de déterminer les détails des rapports à produire ainsi que les instructions connexes pour la « période tampon » et les transmettra aux conseils scolaires quand ils seront prêts.

Comme indiqué ci-dessus, les conseils rapporteront leurs résultats pour la période de cinq mois allant d'avril à août 2005. Le Ministère inclura dans les états financiers de 2004-2005, des annexes supplémentaires qui obligeront les conseils à rapporter leurs activités touchant la période de cinq mois. Il s'agit là d'une exigence unique qui facilitera la préparation des comptes publics consolidés de 2005-2006. Dans les années suivantes, on obtiendra les résultats d'exploitation de la période de cinq mois en soustrayant les résultats de la période tampon de sept mois des résultats d'exploitation finals de fin d'exercice de chaque conseil.

Les conseils n'auront pas besoin de déclarer le solde de leur actif et de leur passif au 31 mars 2005. Le solde d'ouverture net au 1er avril 2005 sera calculé en soustrayant les résultats d'exploitation de la période de 12 mois du solde net de l'actif au 31 mars 2006. Cependant, les conseils devront rapporter tout solde de compte inter-entités matériel non réglé au 31 mars 2005 car la Province a besoin de ces renseignements pour la consolidation. Ces soldes incluent les sommes dues i) à d'autres conseils scolaires, ii) au gouvernement (divers ministères) et iii) à d'autres organismes relevant du périmètre comptable (p. ex., un collègue communautaire) ou que ces institutions leur doivent. Les formulaires et les instructions pour rapporter ces soldes inter-entités au 31 mars 2005 seront disponibles prochainement.

Le ministère de l'Éducation, le ministère des Finances et le Bureau du vérificateur général de l'Ontario continuent à discuter des degrés possibles de certitude de la vérification qui pourraient être requis pour le rapport au 31 mars. La proposition présentée au Bureau du vérificateur général se trouve sur le site Extranet suivant ;<http://tpfr.edu.gov.on.ca> sous « Projet sur le périmètre comptable ».

## Équipe chargée de l'évaluation

À l'heure où nous entreprenons le volet du projet consistant à évaluer les immobilisations, nous sommes heureux de pouvoir compter sur une équipe de la Société immobilière de l'Ontario pour nous aider. Elle a établi un bureau au 20e étage de l'édifice Mowat et collaborera étroitement avec l'équipe chargée du Projet sur le périmètre comptable pour recueillir, trier et analyser les diverses données concernant les biens fonciers et immobiliers des conseils.

**Voici les membres de l'équipe:**

### **Tony Segreto**

Directeur du projet d'évaluation

### **Peter Erwood**

Coordonnateur, Rapports sur les immobilisations « Book Value Calculator »

### **Li Dong**

Analyste principal

### **Michael Lee**

Évaluateur

## Nous participons à l'atelier sur les finances de l'OASBO

L'équipe du ministère de l'Éducation chargée du Projet sur le périmètre comptable participera à l'atelier sur les finances organisé par « l'Ontario Association of School business Officials » (OASBO) qui aura lieu le 2 juin au Valhalla Inn à Toronto. Les membres de l'équipe fourniront des renseignements sur l'élaboration de plans pour consolider les renseignements financiers des conseils scolaires dans les états financiers de la province à partir du 31 mars 2006.

Des séances particulières porteront sur les points suivants:

- Rapports des soldes inter-entités au 31 mars 2005
- Composer avec différentes dates de fin d'exercice et questions touchant les rapports au 31 mars 2006
- Projet d'évaluation des immobilisations
- Politiques relatives à la comptabilisation des immobilisations

D'autres renseignements et les formulaires d'inscription se trouvent à [www.oasbo.org](http://www.oasbo.org).

# Les grandes étapes de la consolidation

## Mai 2005

- Publication d'une note de service concernant le projet sur le périmètre comptable.
- Remise aux conseils au début mai des instructions et de la liste des terrains et édifices pour confirmation et correction.

## Juin 2005

- Publication des instructions et des formulaires de déclaration des soldes inter-entités au 31 mars 2005.
- Les conseils retournent la liste des terrains et édifices au 10 juin.
- Publication au début du mois des instructions et formulaires visant à recueillir une autre série de renseignements en vue de l'évaluation des biens fonciers et immobiliers.
- Participation à l'atelier sur les finances de l'OASBO sur « Le compte à rebours vers la consolidation ».
- Publication des ébauches d'instructions et de formulaires de rapport pour la période de cinq mois qui seront incluses dans le dossier de fin de l'exercice 2004-2005 du SIFE.
- Renseignements sur les coûts d'origine extraits des copies des formulaires d'approbation des subventions d'immobilisations directes archivées au Ministère.
- Ébauche des instructions et des formulaires visant à recueillir les renseignements sur les dépenses en immobilisations corporelles.
- Consultation avec le comité technique de « Institute of Chartered Accountants of Ontario » sur différents sujets tel que l'évaluation des immobilisations corporelles.

## Juillet 2005

- Les conseils retournent l'autre série de renseignements sur les terrains et édifices.

## Août 2005

- Le processus d'examen et d'estimation par un évaluateur débute à la fin du mois.
- Publication des instructions et formulaires finals de rapport pour la période de cinq mois avec le dossier de la fin de l'exercice 2004-2005 du SIFE.

- Publication des instructions et formulaires finals de rapport des dépenses en immobilisations corporelles avec le dossier de la fin de l'exercice 2004-2005 du SIFE.

## Septembre 2005

- Publication pour commentaires de la première ébauche du manuel d'évaluation des immobilisations corporelles des conseils scolaires.
- Processus de vérification provinciale provisoire de l'évaluation des immobilisations.
- Publication de l'ébauche des exigences concernant la production de rapports pour la période tampon.
- Exigences du système concernant l'enregistrement et la mise à jour des immobilisations recensées.
- Séances d'information pour les conseils et les vérificateurs – Points saillants des modifications apportées aux états financiers et conséquences sur la consolidation provinciale.

## Octobre 2005

- Les conseils rendent compte des soldes inter-entités au 31 mars 2005.

## Novembre 2005

- Analyse des renseignements sur les résultats d'exploitation d'avril à août et données sur l'acquisition et l'aliénation des immobilisations reçues avec les états financiers de 2004-2005.
- Vérification provinciale provisoire sur le processus d'évaluation des immobilisations.

## Décembre 2005

- Essai sur la consolidation des conseils scolaires à l'échelle de la province. Examen et analyse des résultats.

## Janvier 2006

- Vérification provinciale provisoire des activités de l'année concernant les immobilisations (avril-août 2005).

## Février 2006

- Formulaires du SIFE, formation et documents d'information requis par les conseils pour se préparer au processus de consolidation.

## Mai 2006

- Les conseils soumettent les renseignements concernant la période tampon.
- Fin de la consolidation des données pour les comptes publics consolidés de 2005-2006.

## Pour plus d'information sur la consolidation

Ce bulletin d'information et les éditions ultérieures seront disponibles sur le site Extranet suivant : <http://tpfr.edu.gov.on.ca/> sous la rubrique "Projet sur le périmètre comptable".

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant le projet ou le bulletin, veuillez contacter;

### Marion Jarrell

#### CHEF DE PROJET

Marion.Jarrell@edu.gov.on.ca  
416-325-2057

### Anthony Yeung

#### PRÉOCCUPATIONS DE FIN D'EXERCICE

Anthony.Yeung@edu.gov.on.ca  
416-325-8527

### Doreen Lamarche

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Doreen.Lamarche@edu.gov.on.ca  
613-225-9210 ext.113

### Charles Brousseau

#### COLLECTE DES DONNÉES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Charles.Brousseau@edu.gov.on.ca  
416-325-8585

## Consolidation des conseils scolaires

Nouvelles du groupe de travail sur le périmètre comptable

Volume 1, Numéro 2

